



Reconduction Application Web à venir

Arrêt temporaire de réception des demandes
À l'intention des agents et fournisseurs

La Société des alcools du Québec désire informer ses partenaires d'affaires qu'elle s'apprête à implanter l'application Web du formulaire de Demande de reconduction à la mi-décembre 2007. Afin d'assurer l'efficacité de la transition des outils technologiques, un arrêt temporaire de réception des demandes de reconduction est nécessaire à la SAQ, incluant SAQ Signature. Ainsi, elle ne recevra plus de demandes à compter de midi (12h00), heure locale de Montréal, le 9 novembre prochain.

En plus d'assurer l'efficacité de la transition technologique, cet arrêt temporaire de traitement des demandes permettra à la SAQ de finaliser l'analyse des demandes reçues à ce jour et d'envoyer les réponses avant la période des fêtes.

Les besoins de la SAQ étant actuellement comblés pour la période des fêtes 2007 et jusqu'au printemps 2008, cet arrêt temporaire n'aura aucun impact sur les stocks de la SAQ. Les réponses affirmatives aux demandes adressées d'ici la date limite seront donc exceptionnelles. La SAQ compte sur votre bon jugement et votre habituelle collaboration pour n'adresser que les demandes qui ne pourraient attendre une évaluation après la période des Fêtes.

À la mi-décembre, l'information quant à la procédure à suivre pour accéder à la nouvelle application Web du formulaire de Demande de reconduction vous sera cheminée. Vous serez dès lors invité à préparer vos demandes en ligne pour analyse et traitement de la SAQ à compter du 7 janvier 2008. Les résultats des ventes de la période des fêtes étant alors connus, janvier s'avère un moment propice pour la SAQ de prendre ses prochaines décisions d'achat.

Application Web des Demandes de reconduction

Avantages

1. Créer et soumettre les demandes de reconduction par l'entremise d'un formulaire Web dont la **conformité** est **mesurée directement en ligne**, ce qui implique l'élimination du formulaire Excel de Demande de reconduction, du formulaire Excel d'Exemption d'examen d'étiquette et de l'envoi du courriel.
2. Économiser du temps et des énergies substantiels en accédant au **catalogue de produits par fournisseur** éliminant ainsi la saisie répétitive de renseignements déjà inscrits dans notre base de données.
3. Informer la SAQ sur de **nouveaux éléments** pertinents à la prise de **décision d'achat** par la disponibilité de champs tels que : Allocation annuelle (quantité réservée pour le Québec), Publication ou concours reconnu et champs Commentaires plus grand, etc.



Reconduction Application Web à venir

Arrêt temporaire de réception des demandes
À l'intention des agents et fournisseurs

Changements importants

- Il sera maintenant **obligatoire d'obtenir une procuration spécifique révoicable** du fournisseur afin qu'un **agent puisse soumettre une demande de reconduction**. La majorité des agents sont déjà mandatés par leur fournisseur afin de présenter des demandes de reconduction et de changement de prix. L'exigence de fournir une confirmation de prix écrite du fournisseur s'avérait donc une étape supplémentaire non pertinente. Avec la procuration, cette étape sera éliminée pour tous.

Au besoin, consultez le document [Instructions pour procuration](#) disponible sur notre portail électronique B2B. Il est recommandé de procéder d'ici la fin décembre 2007 afin d'assurer le traitement de votre demande dès la reprise des analyses des demandes de reconduction le 7 janvier prochain.

- **Nouvelle certification de produits** résultant en une diminution des demandes d'échantillon, d'étiquette et de bulletin d'analyse (révision majeure de la cote SRSE). De plus amples renseignements vous seront transmis à la mi-décembre.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter
notre **Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)**
par courriel à sara@saq.qc.ca ou au 514 254-2711.